

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 758

Artikel: Sprint : avantage aux Latins
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

accordant 40% de rabais aux étudiants qui achètent un PC «pour leur usage personnel».

Partout donc, la même préoccupation: s'infiltrer dans les écoles, et surtout dans les esprits et les habitudes des utilisateurs, afin de gagner une clientèle prometteuse, qui sera encore plus intéressante demain qu'aujourd'hui. Un bel investissement en somme, dont le rendement ne se mesure pas seulement en ventes potentielles puis effectives, mais aussi en termes d'image, de firme comme de produit. Ce qui n'empêche pas, bien sûr, les acheteurs de faire soigneusement les choix indispensables; mais il s'agit d'ouvrir l'œil, et le bon.

Ils jouent donc bien, et serré, ces MM. de l'informatique personnelle. Ils savent bien qu'ils ont encore de la marge: aux USA, on compte 1 PC pour 400 élèves, toutes écoles confondues; en Suisse, cela doit bien faire 1 PC pour plus de dix mille. Et dès l'année 1985/86, environ 40 000 apprentis (sur 180 000) suivront leur premier cours d'informatique en vingt leçons. Le boom est programmé, il ne reste plus qu'à charger et lancer la machine à l'assaut du marché suisse. Comme tapent les vendeurs branchés en retroussant leurs manches: LOAD, RUN, GOSUB, SWITZLD.

SPRINT

Avantage aux Latins

Le cadeau de Noël 1984 de l'Ofiamt aux apprentis (180 000 répartis dans 290 professions), c'est un programme obligatoire de vingt leçons d'initiation à l'informatique qui doit être réparti sur un semestre, sur la base du programme mis en musique par la maison Blackbox AG (Zurich), disponible dans quelques mois en version allemande et dès 1986 en français. Suggestion a été faite dans les formes à toutes les écoles professionnelles de s'équiper: une salle d'informatique avec un à cinq mini-ordinat-

GENÈVE

Deux ans d'études

Dès septembre 1985, en septième année (premier degré Cycle d'orientation), puis au fur et à mesure les années suivantes, à travers tous les degrés du CO du Collège (secondaire supérieur), de l'Ecole de culture générale et des écoles professionnelles, tous les élèves de l'enseignement genevois suivront une initiation à l'informatique. Comme pour les laboratoires de langues, chaque établissement sera doté d'un atelier informatique de six postes de travail où les élèves se succéderont par demi-classe, à raison de deux personnes par ordinateur, pour se familiariser avec ces curieuses machines et apprendre à les maîtriser. Tel est l'aboutissement d'une étude de deux ans pour peaufiner un projet pédagogique cohérent, mené par un groupe d'enseignants passionnés, sous le contrôle direct du Département de l'instruction publique et du Conseil d'Etat.

Après définition de l'objectif, détermination d'une enveloppe financière, établissement d'un cahier des charges, un appel d'offres a été lancé en mai

teurs (valant moins de 1000 francs pièce). Subventions fédérales déjà débloquées: un million de francs.

Du côté secondaire, alors qu'en 1982 une enquête révélait que, dans notre pays, seuls 12% des élèves du deuxième cycle secondaire bénéficiaient d'une initiation à l'informatique, c'est en Suisse latine, contrairement à l'habitude, que les choses étaient lancées le plus rapidement:

— Neuchâtel, en mai 1983, inaugurait un plan de 5 millions de francs; aujourd'hui, les élèves de 12 à 16 ans peuvent s'initier à l'ordinateur dans les

1984. Au terme d'un examen rigoureux des quarante réponses reçues (et le groupe de travail a dû constamment justifier ses critères de choix auprès d'autorités aux prises avec les pressions des entreprises concernées), c'est l'ordinateur personnel Olivetti M24 et le réseau de communication du même constructeur qui ont été choisis. Entre autres qualités, le modèle retenu correspond au standard le plus répandu, celui d'IBM, et offre un très vaste choix d'applications, dont le fameux langage Logo mis au point sur la base des travaux du pédagogue Jean Piaget.

Dix-huit ateliers sont commandés pour la rentrée 1985, sur un total de cinquante prévus pour les trois prochaines années (un million par an pendant trois ans) — une cinquantaine de professeurs ont déjà reçu une formation ad hoc.

Les contrats nécessaires ont été négociés non par le Département de l'instruction publique, mais par une structure interdépartementale, rattachée à la Chancellerie d'Etat. Une convention passée avec Olivetti-Hermès pose le cadre général des contrats, achats de matériel et de licence de logiciels conclus avec un importateur. Outre l'équipement proprement dit des ateliers et la maintenance indispensa-

SUITE ET FIN AU VERSO

«ACO» (activités complémentaires à options) à raison de deux heures hebdomadaires sur un semestre et des salles d'informatique existent dans toutes les écoles secondaires du canton (répartition toute récente de micro-ordinateurs «smaky»).

— Fin 1983, le Tessin débloquait 1,5 million pour l'introduction de l'informatique à l'école.

— Dans le canton de Vaud, on en est à structurer les cours d'initiation à option, tout en observant avec attention les expériences pilotes organisées dans le collège secondaire lausannois de Villamont.